

LETTRE D'INFORMATION MAI /JUIN 2017

INFORMER, GUIDER ET ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS LORS DE LEURS RECHERCHES DE FINANCEMENTS INTERNATIONAUX

ACTUALITE DE L'AIRF

Programme « 200 stages pour la régionalisation »

Ce programme, mis en place en 2015, est relancé en 2017. Il offre aux cadres administratifs des Régions des opportunités de stages en collectivité pour enrichir leur formation et leur parcours professionnel, au bénéfice également de leur collectivité. Ils répondent à un besoin et/ou à un projet professionnel précis et motivé.

D'une durée d'au moins 4 semaines, ils visent une mise en situation pratique. Chaque candidat est porteur d'une étude et/ou d'un projet dont les objectifs sont précisés par le Président de sa collectivité. A la fin du stage, le stagiaire remet à la Région d'accueil, à sa collectivité et à l'AIRF, un rapport qui décrit les conditions de réalisation du stage, le programme suivi, les résultats (bilan et recommandations) au regard des objectifs fixés.

Les thématiques des stages concernent **les domaines d'intervention suivants : politiques territoriales - développement économique et de l'emploi - formation professionnelle – management des ressources humaines et gestion administrative – affaires juridiques, etc ...**

La collectivité d'origine prend à sa charge le déplacement aller-retour du stagiaire jusqu'au lieu du stage (billets d'avion + train si besoin) et les frais afférents (visa, assurance, ...) ; elle garantit au stagiaire sa rémunération pendant le stage. **La collectivité d'accueil, française ou du Sud**, prend à sa charge les frais de vie du stagiaire pendant toute la durée du stage (week-end compris). L'AIRF peut être sollicitée en soutien logistique.

L'AIRF et les collectivités d'accueil assurent le suivi individuel de chaque stagiaire et veillent au fond et au contenu du stage.

Il est prévu à titre optionnel que chaque tuteur puisse se rendre, si possible dans les 3 mois suivant le stage, auprès du stagiaire qu'il a encadré, dans la collectivité d'origine, pour assurer un suivi et veiller à l'utilisation des nouveaux savoir-faire. Dans ce cas, les frais de déplacement du tuteur sont pris en charge par sa collectivité ; ses frais d'hébergement et de restauration sur place sont pris en charge par la collectivité du stagiaire.

Pour plus d'information : airf@regions-francophones.com

INFORMATIONS

Programmation financière 2014-2020 de la Commission européenne par pays :

Le 11ème Fonds Européen de Développement repose sur la contribution volontaire des Etats membres. Il est d'une durée de 7 ans, soit de 2014 à 2020. Pour de plus amples informations, les textes et les annexes sont téléchargeables sur le site du Service d'appui-conseil. <http://www.regions-francophones.org/> (cliquez sur la zone recherchée et ensuite sur le pays)

⚠ Adresse du site DEVCO/EuropeAid à consulter régulièrement :
<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>

⚠ Adresse du site de la Banque africaine de développement à consulter régulièrement
<http://www.afdb.org/fr/projects-and-operations/project-portfolio/>

⚠ Adresse utile : Lettre « Commun international »
<http://www.monde-commun.org/lettre-communinternational/#maee>

⚠ Organisation internationale de la Francophonie
<http://www.francophonie.org/-Appels-a-projets-candidatures-.html>

⚠ Agence Française de développement
<http://bit.ly/1U3iFre>
<http://bit.ly/2qNJeHD>

⚠ Fonds Français pour l'environnement mondial
<http://www.ffem.fr>
<http://www.ffem.fr/accueil-FFEM/ffem> (les priorités 2015-2018)

BURKINA FASO

Appel à projets : Référence : EuropeAid/155765/DD/ACT/BF

« Programme d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'agriculture durable et à la résilience au Burkina Faso (PASANAD)/NUTRITION

Dans le cadre du 11ème fond européen de développement (FED), le Burkina Faso met en œuvre un programme sectoriel d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnel, dont l'objectif global est de contribuer à la réduction de la pauvreté, à travers l'amélioration de la gouvernance dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du renforcement de la résilience. Le programme comprend :

- un contrat de réforme sectoriel (CRS) en appui à la politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle
 - un appui complémentaire composé d'un appui institutionnel aux structures gouvernementales en charge de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et
 - un appel à propositions pour contribuer à la prévention de la malnutrition chronique. Les objectifs spécifiques du programme d'appui sectoriel sont :
1. Améliorer les capacités financières du gouvernement pour la réalisation des objectifs de la politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNSAN).
 2. Appuyer le gouvernement à mettre en œuvre les réformes institutionnelles et politiques de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de l'agriculture durable.
 3. Soutenir le gouvernement pour répondre aux besoins essentiels de la population dans le domaine de la sécurité alimentaire, et nutritionnelle, la prévention de la malnutrition, l'amélioration des revenus et la résilience des ménages vulnérables face aux chocs, inclus ceux liés au changement climatique.

Date limite de soumission de la note succincte de présentation : 11 juillet 2017 à 15:00 (date et heure de Bruxelles)

Pour en savoir plus : <http://bit.ly/2rzICV9>

CONGO

Appel à projets : Référence : EuropeAid/156067/DD/ACT/CG

Soutenir la société civile en République du Congo pour un développement socio-économique inclusif

L'objectif général du présent appel à propositions est d'améliorer la contribution des OSC aux processus de gouvernance et de développement socio-économique afin de promouvoir une croissance inclusive et durable.

Les objectifs spécifiques sont :

- 1/ Renforcer les capacités des Organisations de la Société Civile en tant qu'acteurs de la bonne gouvernance et la redevabilité
- 2/ Appuyer les actions des OSC congolaises pour répondre aux besoins des populations plus vulnérables, notamment faciliter les initiatives économiques locales et l'accès aux services de base.

En outre, toutes les propositions doivent spécifiquement analyser la situation des femmes dans le contexte spécifique de l'action et proposer des actions visant à générer des mesures orientées à améliorer la situation des femmes dans le contexte économique et social.

Date limite de soumission de la note succincte de présentation : 3 juillet 2017 à 12:00 (date et heure de Bruxelles).

Pour en savoir plus : <http://bit.ly/2rzJ05L>

MAROC / TUNISIE

Appel à projets : Référence : EuropeAid/155449/DH/ACT/Multi

« Renforcement de l'autonomie des jeunes femmes et hommes dans le voisinage méridional grâce aux médias »

L'objectif général du présent appel à propositions est de : Contribuer à renforcer l'autonomie des jeunes femmes et hommes du voisinage méridional dans leur participation aux affaires publiques et leur contribution à la résolution des difficultés sociales d'une manière informée, en utilisant comme vecteurs les médias, les médias en ligne et, en particulier, les médias audiovisuels publics. Fournir un soutien financier à des tiers dans la région pour la mise en place des activités spécifiques décrites ci-après sera un outil important pour atteindre cet objectif. Les médias en ligne et les médias audiovisuels (radio et télévision) investis d'un mandat de service public, ainsi que les organisations de la société civile visant à développer des plateformes/canaux/programmes en coopération avec les médias basés dans les 10 pays de la région sud-méditerranéenne (Algérie, Égypte, Israël⁹, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine¹⁰, Syrie¹¹ et Tunisie) seront concernés

Date limite de soumission de la note succincte de présentation : 27 juin 2017 à 12:00 (date et heure Bruxelles)

Pour en savoir plus : <http://bit.ly/2qFgP6l>